

Les différents types de séjours et partenariats proposés par la SRIAS :

SEJOURS ENFANTS (-18 ans) PROPOSES PAR LA SRIAS POUR 2015/2016 :

1° SEJOURS MIXTES (acceptant enfants valides et porteurs de handicaps de 6 à 17 ans) : participation de la SRIAS suivant le quotient familial adopté par la SRIAS et dans la limite des enveloppes fixées à chaque partenaire.

Partenaires :

VACANCES POUR TOUS de la ligue pour l'enseignement : participation de la SRIAS suivant le quotient familial adopté par la SRIAS et dans la limite de l'enveloppe fixée au partenaire.

Réservation à l'agence de Nantes au **02 40 35 83 35**

<http://www.vacances-pour-tous.org/vv/catalogue/brochure-2.asp?brochno=92>

URPEP Pays de la Loire été: participation de la SRIAS suivant le quotient familial adopté par la SRIAS et dans la limite de l'enveloppe fixée au partenaire.

pep53secretariat@wanadoo.fr

N.B : la SRIAS propose également un séjour été pour les enfants adultes porteurs de handicap mise en œuvre par la préfecture de la Loire-Atlantique pour toute la région .

2° SEJOURS SPORTIFS été :

Partenaire :

UCPA : participation de la SRIAS suivant le quotient familial adopté par la SRIAS et dans la limite de l'enveloppe fixée au partenaire.

www.ucpa.com

3° SEJOURS ENFANTS

Partenaires :

CGCV : accès au tarif 2 suivant la convention passée par la SRIAS

<http://www.cgcv.org/>

IGESA : pas de participation de la SRIAS

<http://www.igesa.fr/>

ASMA : pas de participation de la SRIAS

<http://www.asma-nationale.fr>

SEJOURS FAMILLE PROPOSES PAR LA SRIAS POUR 2015/2016 :

Partenaires :

VTF : participation de la SRIAS suivant le quotient familial adopté par la SRIAS et dans la limite de la participation versée à VTF. Séjours également ouverts aux retraités.

Réservation au numéro indigo 0 825 813 123 en communiquant le N° de partenaire SRIAS : 721 149 <http://www.vtf-vacances.com/>

Ligue de l'enseignement (vacances pour tous) 10 % sur les villages vacances pour tous.

Pas de participation de la SRIAS. Réservation à l'agence de Nantes au **02 40 35 83 35** vpt-nantes@laligue.org . Code partenaire C 140 00 266. Brochures sur www.vacances-pour-tous.org

Nouveau : AZUREVA 10% sur toute l'année pas de participation de la SRIAS :

www.azureva-vacances.com code de réservation **MFZ n° 0 825 825 432** (service 0,15 €/min + prix appel)

Fondation Jean Moulin: pas de participation de la SRIAS

fondationjeanmoulin.fr

IGESA : pas de participation de la SRIAS

<http://www.igesa.fr/>

Tourisme et Loisirs : accès tarif comité d'entreprise (catalogue Touristra vacances notamment et offres flash)

<http://tourismeloisirs44.fr/>

SEJOURS SENIORS : En partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances et VTF participation de la SRIAS à hauteur de 100 € par personnes retraitées de l'Etat dans la limite de la participation de la SRIAS versée à VTF.

Pour information :

Quotient familial de la SRIAS : Calcul du quotient familial mensuel :

$$\text{Quotient Familial Mensuel} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{(12 \times \text{Nombre de parts fiscales})}$$

TRANCHE QF	POURCENTAGE DE PRISE EN CHARGE PAR LA SRIAS
INF. 770	50% des frais de séjour avec un maxi de 500 €
771-1250	40% des frais de séjour avec un maxi de 400 €
1251-1729	25% des frais de séjour avec un maxi de 350 €
SUP. 1730	10% des frais de séjour avec un maxi de 200 €